11e ANNÉE N° 530 PARAIT LE SAMEDI 23 Mars 1895

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLE D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0,20
Commerciales (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LES SOLDATS

Et la loi Bérenger

Au cours d'une des dernières séances de la Chambre, un député, M. Rabier, souleva une question qui, quoique peu goûtée de la majorité, pressée de bâcler au plus vite le budget, présente un réel intérêt et mérite qu'on s'y arrête.

Cette question, la voici : Un jeune homme condamné à quelques mois de prison, mais ayant bénéficié de la loi Bérenger, peut-il être envoyé, lors de son appel sous les drapeaux, dans un bataillon d'infanterie légère d'Afrique, vulgo, dans les zéphirs?

Et M. Rabier citait comme exemple le cas d'un jeune homme de sa circonscription, condamné en 1892, deux ans avant son incorporation, à trois mois de prison pour outrage à la pudeur. Ceux-là mêmes qui l'avaient frappé de cette peine estimaient ce jeune homme comme un « garçon intelligent, un travailleur excellent », et en raison de ses bons antécédents avaient accordé la loi Bérenger. Ses juges reconnaissaient, dans une lettre écrite au député, que « son envoi dans les bataillons d'Afrique constituait une aggravation de peine que la Cour n'avait ni prévue ni voulue. »

« Il serait désastreux pour lui, disaient-ils, d'être envoyé dans des compagnies formées de gens tarés. »

Malgré ces témoignages, malgré les démarches faites, le ministre de la guerre — c'était alors le général Mercier — répondit qu'il n'y avait pas de raison de modifier l'affectation donnée au jeune homme en question, qui fait en ce moment son temps aux zéphirs.

Cette interprétation de la loi n'est-elle pas injuste? Voilà un jeune homme qui n'a commis, en somme, qu'une faute relativement légère, que ses juges eux-mêmes considèrent comme un bon sujet, capable de s'amender, et on l'envoie dans un corps recruté on ne sait où et dont les gradés, obligés à exercer une sévérité très dure, ne tiendront aucun compte des bons antécédents.

En prononçant le bénéfice de la loi Bérenger, les juges veulent éviter au condamné la contagion, le contact avec certains criminels ; en envoyant ce jeune homme dans les bataillons d'Afrique on arrive à un tout autre résultat.

— C'est la loi, a répondu le président du Conseil.

Combien nous préférons la réponse du président de la Commission de l'armée, reconnaissant que les cas semblables à celui qui a été signalé par M. Rabier sont dignes d'intérêt et promettant que la Commission examinera la question.

Espérons que l'on comprendra toute l'injustice de pareils faits, complètement opposés à l'esprit de la loi de mansuétude et de pardon à laquelle M. Bérenger a donné son nom.

TRIBUNE LIBRE

Révision de la Constitution

III

De tout ce qui précède, il résulte clairement que par les Pouvoirs considérables donnés au Président de la République, l'effacement du Ministère, le mode de recrutement du Sénat et le rôle de partenaire du chef de l'Etat, que ce corps devait jouer, les auteurs de la pseudo Constitution de 1875 tendaient à préparer l'avénement d'une Monarchie

La dissolution de la Chambre des députés, survenue en 1877, ne laissait aucun doute à ce sujet, mais le verdict national du 14 octobre de la même année a prouvé que le Pays avait d'autres aspirations.

La Chambre élue le 14 octobre 1877 avait donc pour mission de marcher dans la voie du progrès et des améliorations sociales ; le peuple souverain qui venait de lui donner une nouvelle investiture avait au moins le droit de l'espérer.

Mais à l'ouvrage, pendant que la Chambre veut aller de l'avant, le Sénat bat sur les reculements ou fait machine en arrière, la loi de 1875 reste la Loi, le char de l'Etat demeure embourbé et les deux pouvoirs hostiles gardent leurs positions. Au milieu du désordre qui résulte de cet état de choses, chacun prend la position qu'il peut conquérir, et les intérêts particuliers ou personnels de chaque groupe ou de chaque représentant restent seuls en cause, les intérêts généraux sont relégués à l'arrière-plan et le plus affreux marasme pèse sur les affaires du Pays.

Cependant l'opinion publique revendique fortement ses droits.

Sénateurs et députés se font des concessions réciproques et un compromis règle leur *modus vivendi*. On fait la loi de 1884 portant que la forme républicaine est le gouvernement définitif de notre Pays et que les membres des familles ayant régné sur la France sont exclus de la présidence de la République.

Mais en dehors de cela tout l'arsenal de 1875 reste en vigueur.

Toutefois, on badigeonne, on repeint le char de l'Etat, on le pavoise de drapeaux tricolores et, à la satisfaction générale, du moins en apparence, on va faire machine en avant.

Le train s'ébranle, tout le monde crie : Bravo! Vive la République !..., mais à peine a-t-on franchi quelques étapes qu'on s'aperçoit que le résultat demandé n'est pas obtenu.

— Qu'est-ce qu'il y a donc ?..

Le train roule sur une voie monarchique.

— Changez le mécanicien, changez le pilote, crie-t-on de toutes parts ; démolissez le ministère, repartez bien vite et en avant pour tout de bon.

Ah ! ouiche, on a beau reculer, recommencer, repartir, mettre des drapeaux tricolores et crier : Vive la République ! le train roule toujours sur la voie monarchique.

Les ministres-pilotes sont chassés sans pitié ; mais on dirait qu'un pouvoir magique a prévu et calculé tous les coups et que pour donner un comique aux affaires, il a transformé le ministère en un jeu de quilles. — A peine une démolition est-elle effectuée, qu'on replace les mêmes sujets, — près de 300 mordent la poussière, — et la partie recommence.

On s'amuse et l'on gagne... 25 fr. par jour, sans compter les tours de bâtons...

Avec la nouvelle phase prise par les affaires de l'Etat, le Ministère était devenu le plus faible organe du Pouvoir, et il était naturel qu'il servît de tête de turc.

Toutefois, comme les changements ministériels fréquents tuent le commerce, discréditent le pays, énervent les populations et sont, en tous cas, le baromètre d'un mauvais régime ; que, de plus, aucune des améliorations promises par les nouveaux investis ne se réalise, le peuple adresse une nouvelle requête à ses représentants, qui répondent :

— Mais vous voyez bien que nous sommes dans le train républicain.

— Oui, vous êtes dans le train républicain, mais vous roulez sur la voie monarchique, vous nous bernez, vous ne faites pas nos affaires, allez-vous en.

— Non, ripostent les députés, parce qu'il nous reste encore du temps à courir et nous avons des *Permis de circulation*.

— Non, dit le Peuple, débarquez-vous ou nous vous débarquerons.

Sur cette insistance, les députés reprennent :

— Nous voulons bien résilier notre mandat, seulement vous allez nous réélire ; nous avons des droits acquis, nous avons, de plus, chacun dans nos circonscriptions, nos organes, nos comités électoraux, nos agents de propagande, nos protégés, etc.

Nous consentons donc à descendre de notre siège, mais à la condition que vous nous y fassiez remonter nouvellement investis.

A cette tirade, le Peuple répond .

— C'est une féodalité nouvelle que vous nous imposez-là. Descendez, allez-vous en, voilà tout.

Mais à l'injonction, la Chambre reprend en chœur : « J'y suis, j'y reste. Vive la Constitution de 1875 qui me fait jouir et vivre. »

. . . . . .

Voilà où nous en sommes.

Et la Constitution, quoique radoubée par-ci par-là en 1884, 1885 et 1889, n'en demeure pas moins vicieuse jusqu'au ridicule.

Il y a deux Chambres, comme on on l'a dit : une pour faire les lois et une autre pour les défaire.

Une, nommée au suffrage restreint par 30,000 électeurs environ, dont le vote est obligatoire.

L'autre, nommée au suffrage universel par 12,000,000 de citoyens dont le vote est facultatif.

Une, renouvelable par tiers tous les 3 ans ;

L'autre, renouvelable intégralement tous les 4 ans.

La contradiction est ici flagrante, et il faut admettre que :

1° Ou les deux modes d'élection sont également bons et alors il n'est pas nécessaire d'en avoir deux ;

2° Ou bien des deux il y en a un de mauvais et il faut le supprimer.

Ou nous sommes en République avec le Peuple souverain et ses douze millions d'électeurs, ou nous sommes sous un régime bâtard avec le Sénat et ses 30,000 censitaires, à moins que l'on déclare que les 30,000 censitaires sont les équivalents et les délégués des 12,000,000 d'électeurs simples ; mais alors nous demanderons comment les candidats à la députation rejetés par le suffrage universel ou les députés sortants qu'il met au rancard peuvent-ils briguer le vote des censitaires pour aller siéger au Sénat quand le pays ne les a pas voulu pour siéger à la Chambre ?

. . . . . .

Quoiqu'il en soit, ce que la Constitution de 1875 nous a donné de plus brutal, c'est :

1° Un Sénat oligarchique ;

2° Une Chambre hétérogène et féodale ;

3° Le cahos ministériel.

Le peuple français ne veut pas de ce régime qui consiste à faire représenter une Démocratie par une Aristocratie ou une Féodalité.

Il faut donc reviser et reconstituer en partant de cette base :

« Le Gouvernement de tous par tous et pour tous. »

(*A suivre.*) X. Y.

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

SISTERON

Conseil municipal. — *Séance du 13 Mars 1895.* — PRÉSIDENCE DE M. L LAHIL, MAIRE. — Presque tous les conseillers sont présents.

Pétition des habitants de la Beaume au sujet des travaux à exécuter à la fontaine du couvent. — La Commission des travaux se transportera sur les lieux pour aviser aux mesures à prendre.

— Un crédit de 150 fr. est voté pour faire les études pour la rectification et le classement de la rue Bourg-Regnaud.

— Le Conseil décide de faire dresser un projet pour le nivellement du pré de foire et construction d'un hangar.

— Le Conseil autorise le mandatement des travaux de l'abattoir ;

— Vote cent francs de subvention au Syndicat agricole *L'Avenir*.

— Le Conseil demande que des travaux soient exécutés d'urgence pour l'élargissement des ponts, à l'avenue de la gare ;

— Vote également la réfection de l'égout des Quatre-Coins, le remplacement et l'amélioration de toutes les bouches d'égouts et le placement de bouches inodores :

— Demande que l'école enfantine de la Beaume soit transformée en école mixte, de façon à pouvoir recevoir tous les enfants ;

— Autorise le Maire à faire exécuter un caniveau sur l'ancienne route de Ribiers.

Eclairage électrique. — Le Conseil, sans examiner la question de principe, qui ne peut être agitée, rejette à l'unanimité la nouvelle transaction proposée par M. Ducommun, comme non acceptable pour les intérêts bien entendus de la Ville et en contradiction formelle avec les clauses essentielles du cahier des charges.

— Le Conseil agrée l'hommage fait à la Ville par M. Laugier, pharmacien, d'une seringue à injection et de deux tubes de *serum* provenant de l'Institut Pasteur et lui vote des remerciements.

— A l'unanimité, le Conseil décide qu'une concession perpétuelle de terrain sera accordée dans l'enceinte du cimetière pour recevoir la depouille mortelle de M. Nury, le bon serviteur, l'instituteur modèle, le républicain sans reproches.

La séance est levée à minuit.

Mouvement préfectoral. — M. Offroy-Durien, préfet du Jura, est nommé préfet des Basses-Alpes, en remplace-

© VILLE DE SISTERON

ment de M. Leblond, nommé préfet de la Haute-Loire.

— M. Dupraz, sous-préfet de Sisteron, est nommé sous-préfet de Saint-Julien.

———

Classe 1882. — C'est demain soir qu'a lieu, au Casino, le bal donné par la classe 1882 ; elle invite la jeunesse sisteronnaise à assister à cette fête de famille.

Des salves d'artillerie annonceront l'ouverture du bal.

Les dames qui, par oubli, n'auraient pas reçu de cartes d'invitation, sont priées d'en demander chez M. Clément Noël (chapellerie fin-de-siècle), aux Quatre-Coins.

———

Alcazar. — Ce soir, à 8 heures, salle de l'Alcazar, grande représentation par les artistes des Tournées Françaises, direction Leblanc Eole.

Les Compagnons du Diable et le *Pétomane* des Folies-Bergères de Paris.

Prix des places : Premières, 0 fr. 60 ; Secondes, 0 fr. 50.

———

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

EXCURSION EN ITALIE

Organisée avec le concours de l'Agence de Voyages des " Indicateurs Duchemin ", du 2 au 29 avril 1895.

ITINÉRAIRE : Marseille, Nice, Monte-Carlo, Gênes, Pise, Rome, Naples, Pompéï, Florence, Bologne, Venise, Milan, Turin et Marseille.

Prix de l'excursion : 1re classe, 780 fr. ; 2e classe, 700 francs.

Ces prix comprennent : le transport de chemin de fer en France et en Italie, les bateaux et voitures, le logement, la nourriture pendant toute la durée du voyage, etc., sous la responsabilité des " Indicateurs Duchemin ".

Les souscriptions sont reçues dès maintenant aux bureaux des " Indicateurs Duchemin ", à Marseille, 1, quai de la Fraternité.

———

ETAT CIVIL

du 14 au 21 Mars 1895.

NAISSANCES

Chauvet Gustave-Louis-Eugène.

MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Andine Constantin-Ferdinand-Louis.

Bontoux Marie-Adèle, épouse Carrati, 47 ans.

Sourribes Adélaïde, veuve Moutte, 72 ans.

Delaup Marguerite-Louise, veuve Latil, 76 ans.

Autray Joseph, 64 ans.

———

Les apéritifs. — De la " Chronique Parisienne " du *Petit Provençal*, nous extrayons les lignes suivantes que nous livrons aux méditations de nos lecteurs :

« Une campagne est définitivement entreprise par les hygiénistes contre l'usage des apéritifs. Les statistiques donnent actuellement des résultats propres à terrifier. Il est établi que les prétendus apéritifs tuent l'appétit et rongent les parois de l'estomac. La progression des cancers de l'estomac suit la progression de la consommation de l'absinthe, et le mal que fait l'apéritif est généralement irréparable. On constate que cette déplorable habitude gagne nos départements du Midi, et l'implacable statistique dessine ses lignes ascendantes en conséquence. Les empoisonnés forment une innombrable légion ; le mal, au début, souligne leurs yeux d'une ligne creuse et ensuite jaunit la face d'une pâleur de citron. Une fois la teinte commencée, c'est l'affaire de deux ans au plus.

« C'est de quoi réfléchir. Mais voilà ! chacun croit échapper, chacun compose avec l'usage, le maudit usage ! et la Mort ne manque pas sa cueillette ! »

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des *Grands Magasins du Printemps de Paris*, que nous publions aux annonces.

CANCANS ET POTINS

Le Bal masqué de la Mi-Carême nous a mis du pain sur la planche, vide, hélas ! depuis longtemps.

Raconter par le menu les merveilles de ce bal endiablé serait long, beaucoup trop long ; nous nous contenterons de citer, en passant, les costumes qui ont été primés.

Le premier prix a été décerné à un soldat russe portant crânement le costume.

Le second prix, à deux mignons gendarmes que nous aurions suivis sans résistance aucune s'ils avaient fait mine de vouloir nous cueillir.

Une rose printanière et un bébé Directoire aux minois suggestifs se sont partagé *ex æquo* le troisième et dernier prix.

Après le défilé, on a procédé à la distribution des prix aux lauréates. La cérémonie n'était pas sans charmes pour l'appariteur qui, en galant chevalier qu'il est, accompagnait la remise des objets de deux retentissantes caresses.

En somme, ravissante soirée où, sous une pluie de confetti, de nombreux masques pleins d'entrain s'en sont donné jusqu'à l'aurore.

Terminons en réparant un oubli involontaire fait dans notre compte rendu des fêtes du Carnaval : nous avons omis de citer un très joli char maritime qui figurait à la cavalcade du mercredi des Cendres ; la barque, se balançant mollement sous la manœuvre d'une douzaine de matelots de fort bonne mine, produisait le plus gracieux effet.

* * *

Des gens qui se disent bien informés assurent que la Société musicale se propose de donner de nombreux concerts cet été et est en pourparlers avec un chef de musique de la région dont le talent ne saurait être contesté.

On croyait que, profitant de la vitesse acquise, elle aurait pu marcher quelque temps encore avec l'excellent et modeste amateur qui la dirige, et même qu'en reconnaissance de ses services la Société lui octroierait définitivement les galons de directeur.

Il n'en est pas ainsi : *Sic transit !...*

O. DE JAVELLE

———

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 20 Mars 1895.

Les tendances du marché sont de plus en plus à la hausse. Le 3 o/o cote 103,20, le 3 1/2 est à 108.20.

On traite le crédit Foncier a 902,50. Les transactions sont animées sur les obligations à lots ; ces valeurs acquièrent un relief de plus en plus masqué par suite de l'abaissement graduel du taux de l'intérêt.

Le Comptoir National d'escompte a atteint le cours de 600.

La Sociéte générale reste demandée de 497,50 à 500.

Le Crédit Lyonnais est tenu à 832.50.

Aux capitaux en quête d'emploi, nous recommanderons tout spécialement les actions de l'École St-Paul à Versailles, dont le dividende de 1894-1895, d'après un renseignement qui vient de nous être communiqué, variera entre 6 et 7 o/o. Rappelons que les demandes peuvent être adressées à la Société générale à Paris et dans toutes ses succursales en province.

On demande à 1 550 et 1.555 l'action du Bec-Aner.

Les actions des grandes Fabriques de Papier de Paris sont recherchées à 102.50,

Les bons fonciers Gulf-Lands sont en hausse à 28,75.

L'action de Monte-Rosa continue à monter, on l'inscrit à 217.

Les Chemins de fer français sont fermes.

SOUVENIRS DE L'ANNÉE TERRIBLE

Nous devons à l'obligeante bienveillance d'un de nos amis communication de trois documents qui, certainement, rappelleront des souvenirs à ceux qui ont pris une part active à la sanglante tragédie de 1870-71.

Les voici :

ORDRE DU JOUR ADRESSÉ AU CORPS DE *l'Etoile* :

Officiers et soldats du Corps de l'Etoile,

L'Assemblée nationale a accepté la paix — elle a dû obéir à des nécessités impérieuses — nous n'avons n'avons pas à la juger.

Volontaires de la liberté, Alsaciens, Polonais, Hongrois, Italiens, Espagnols, Grecs, Roumains, Américains, appelés par les malheurs d'un peuple frère pour la défense du sol français, votre mission est suspendue. Engagés pour la durée de la guerre, nous avons hâte de retourner dans nos pénates ; nous rentrons, mais c'est avec le cœur navré, car nous sentons que la ruine de ce pays est une halte pour le progrès. Puisse la France se relever bientôt par le recueillement et un travail sérieux de réorganisation ; puissent les nations de l'Europe, oubliant ce rêve sanglant, se donner prochainement la main dans une libre et fraternelle fédération !

En déposant les armes, que nous portions pour la légitime défense des droits du plus faible et pour le triomphe de la liberté, nous ne cessons point d'être miliciens de la démocratie. Que chacun de vous devienne, au milieu de ses compatriotes, un foyer, la pierre qui vient frapper la surface d'une eau tranquille, la goutte d'huile qui pénètre et s'étend, — et si l'abus de la force devait appeler nos frères à une nouvelle lutte suprême, nous nous retrouverons et nous ne serons plus quelques milliers, mais chacun de nous pourra s'appeler légion : les nombreuses adresses que nous avons reçues des pays les plus éloignés m'en donnent la certitude.

Le Gouvernement a pourvu à vos besoins ; il me charge de vous remercier de votre dévouement. Les représentants des populations qui vous ont eu au milieu d'elles, les municipalités de Lyon et des Basses-Alpes, nous adressent des témoignages d'estime et d'affection ; nous les remercions de tout l'élan de notre cœur. Aux quelques impuissants qui ont essayé d'annuler nos efforts nous aimons à accorder la pitié et l'oubli.

Vive la République ! Vive la France et les Etats-Unis d'Europe !

ET AU REVOIR !

Sisteron, le 3 mars 1871.

Votre général et votre ami,

L. FRAPOLLI.

———

ORDRE GÉNÉRAL

GARDE NATIONALE MOBILISÉE DES BASSES-ALPES

Soldats Bas-Alpins !

En obéissant à l'ordre du licenciement, je n'ai pas voulu me séparer de vous sans vous manifester tous mes regrets de vous quitter et ma satisfaction pour ce que vous avez déjà fait dans l'intérêt national. Malgré quelques paroles décourageantes, je n'ai jamais douté de vous, de votre fermeté et de votre bon vouloir, et je puis dire avec orgueil que ma confiance n'a pas été trompée. Dans les camps de Lyon, à Sathonay et à Bron, ainsi que dans les divers cantonnements que vous avez occupés, aucune plainte ne m'a été adressée ni par l'habitant, ni par l'autorité militaire ; je dois sans doute cet excellent résultat à vos chefs de légion, à vos commandants, à vos capitaines, à la plupart de vos officiers qui ont partagé vos épreuves et qui sont restés constamment parmi vous au milieu des privations de dure et cruelle nécessité qui vous étaient imposées. Vous vous êtes préparés à la lutte suprême par l'obéissance, par de fréquents exercices et déjà par la connaissance des nombreuses redoutes de la rive gauche du Rhône, poste périlleux que vous étiez appelés à défendre.

Vous n'avez pas combattu, mais vous allez emporter au sein des familles que vous aimez de précieuses traditions : les souvenirs de votre appel dans le département, de votre réunion, des liens fraternels que vous devez un jour resserrer, l'apprentissage de la discipline et de la vie de soldat qui, pratiquées avec ardeur, assurent toujours la victoire.

Laissons passer ce nuage de deuil qui nous entoure et qui est l'effet d'une trêve ; le triomphe de notre beau pays n'en sera que plus éclatant, puisé aux sources vives de notre patriotisme et de notre union.

Répétons encore une fois, en nous serrant la main, ces cris augustes et sublimes :

Vive la France ! Vive la République !

Bron, le 5 mars 1871

Le Commandant supérieur,

D'ESGRIGNY-D'HERVILLE.

———

Camp de Sathonay, le 5 mars 1871.

Mobilisés de la 2e Légion des Basses-Alpes,

A l'appel de la Patrie agonisante, nous sommes accourus. Armés depuis moins de huit jours, à demi équipés, nous partions vers la fin de janvier pour Dijon, quand un contre-ordre nous a arrêtés à Lyon. En un mois, nous y avons complété notre équipement, régularisé notre situation, travaillé avec assiduité à notre instruction. Sans atteindre la perfection des vieilles troupes, nous avions su nous plier déjà à la discipline, apprendre les manœuvres essentielles, et, pour la fin de l'armistice, notre place de combat nous était assignée. Nous aurions fait notre devoir, je l'espère. Arrivés tard pour des causes indépendantes de notre volonté, nous aurions prouvé à nos frères de l'Est et du Nord que leur malheur ne nous laissait pas indifférents et que nous savions mourir pour l'intégrité du sol national, pour l'honneur de la Patrie.

L'Assemblée nationale a jugé que nous devions courber le front sous les coups de l'adversité, mais l'espérance n'est pas morte en nous et nous pouvons tendre la main à nos frères malheureux de l'Alsace et de la Lorraine et leur dire : A bientôt !

Un ordre du ministre nous renvoie dans nos foyers ; sans doute les forces nationales vont être réorganisées, notre place est marquée dans les rangs de la nouvelle armée française et nous nous retrouverons le fusil à la main. Rentrons chez nous sans murmurer, le cœur navré, mais le front haut ; que notre conduite soit digne jusqu'au bout ; point de chants au retour. Elevons nos âmes à la hauteur des malheurs de la Patrie et tenons-nous prêts pour la vengeance ; elle ne peut tarder.

Vive la République française, une et indivisible !

Le Chef de la 2e Légion,

FRANÇOIS ARNAUD.

Des trois signataires de ces proclamations, qui respirent le plus pur patriotisme et le plus ardent amour de la liberté, l'un, M. Frapolli, est mort quelques années après en Italie, sa patrie bien-aimée, qu'il n'avait jamais reniée, lui. Les républicains italiens lui firent des funérailles magnifiques et Cavalotti, le chef du parti démocratique et l'ami de la France, prononça sur sa tombe des paroles vibrantes de patriotisme et d'amour des peuples. — L'autre, M. d'Esgrigny-d'Herville, est mort également ; c'était un bon français, homme au cœur droit et républicain de race.

Enfin le troisième, M. François Arnaud, est actuellement notaire à Barcelonnette où, suivant sa pittoresque expression, « il noircit du papier pour élever sa nichée ». Celui-là aussi est un vaillant parmi les vaillants, et il honore la démocratie bas-alpine dont il est un des serviteurs les plus dévoués et aussi des plus honorés.

———

Marché d'Aix

du 14 Mars 1895.

Bœufs limousins	1 52	a	1 [illegible]
Gris	1 45	à	1 [illegible]
Bœufs du pays	1 82	à	1 8[illegible]
Moutons du pays	1 80	à	1 85
Moutons Africains	1 55	à	1 62
Réserve	1 72	à	1 78

ETUDE

de

Me AUGUSTE BASSAC

Notaire

à Sisteron (Basses-Alpes)

Adjudication Volontaire

Le Dimanche 31 Mars 1895, à deux heures du soir, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et volontaires des immeubles ci-après désignés, appartenant à M. Toussaint RIVAS, facteur des postes à Marseille, et à Madame JUSTET, veuve RIVAS, sa mère.

DESIGNATION

1er LOT. — Maison d'habitation sise à Sisteron, rue Bourg-Reynaud, composée de cave, rez-de-chaussée et chambres au-dessus, touchant Jean Justet, ruelle et Elisabeth Faure.

Mise à prix : cinquante francs, ci. . . . . 50 francs

2me LOT. — Labour et vague, quartier de Pierravon, contenant environ 30 ares, touchant Latil et Justet Jean.

Mise à prix : cinq francs, ci. 5 fr.

3me LOT. — Labour, quartier D'aco de Catin, contenant environ 25 ares, touchant Henri Siard, Silvy, dit Général, et André.

Mise à prix : dix francs, ci. 10 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me BASSAC, dépositaire du cahier des charges.

© VILLE DE SISTERON

La Revue des Journaux et des Livres

ONZIÈME ANNÉE

Primes gratuites données par la **Revue des Journaux et des Livres** : Aux abonnés d'un an, un volume de 3 fr. 50 ; pour six mois, un volume de 2 fr., et enfin, pour 3 mois, un volume de 1 fr., à choisir chez les libraires de Paris. De plus elle donne à tous ses abonnés, comme primes supplémentaires gratuites : 1° UN SPLENDIDE PORTRAIT peint à l'huile, et 2° elle offre gratuitement, à chaque abonné, son portrait carte-album.

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une Revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la **Revue des Journaux et des Livres**, qui est dans sa 11e année ; c'est la publication la plus *curieuse* et la plus *intéressante* de notre époque. Elle reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : *Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, Romans*, etc. Nombreuses gravures d'actualité : portraits, évènements du jour.

La Revue publie deux romans : 1° **LE SABOTIER**, par JEAN BARANCY dont les pages retracent la faute et ensuite la réhabilitation d'une jeune paysanne, sont du plus pur réalisme, et les lecteurs feront au **Sabotier** l'accueil auquel sont accoutumés, depuis onze ans les feuilletons publiés par la **Revue des Journaux et des Livres** : 2° **L'ENMOLÉE**, grand roman passionnel, par PAUL ROUGET.

Un beau volume de vingt numéros spécimens, broché avec une jolie couverture tirée en deux couleurs, est envoyé *franco*, contre **2 fr. 75** pour les départements, et **3** fr. pour la Corse et l'Algérie.

ABONNEMENT : Trois mois, **4** fr. ; Six mois, **7** fr. ; Un an, **12** fr. On s'abonne, sans frais, dans tous les bureaux de poste français ; chez tous les libraires et marchands de journaux.

La collection des dix premières années de la **Revue des Journaux** contient plus de trois mille Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains ; elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts ; Elle contient, en outre, des romans complets d'*Alphonse Daudet*, d'*Henri Rochefort*, d'*Octave Feuillet*, de *Ludovic Halévy*, d'*Hector Malot*, *Guy de Maupassant*, *Paul Bourget*, d'*Émile Zola*, etc., etc.

La collection, composée de dix magnifiques volumes de 825 pages contenant la matière de plus de cent volumes vendus en librairie 3 fr. 50, solidement reliés en toile rouge, avec titres dorés. Chaque volume, 14 francs.

Les dix premières années, **100 fr.** *franco en France ; pour l'Etranger, le port en plus.*

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

AVIS

M. CLÉMENT Noël a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir une nouvelle chapellerie aux Quatre-Coins, ancienne maison veuve PELLEGRIN.

Par les moyens de fabrication dont il dispose, **M. CLEMENT** assure ses clients qu'ils trouveront, dans ce nouvel établissement, tous les articles de chapellerie *d'une réelle supériorité à des prix indiscutables de*

BON MARCHÉ

Aux Quatre-Coins, ancienne

MAISON Vve PELLEGRIN

LIBRAIRIE — PAPETERIE — RELIURE

M. ASTIER FILS

LIBRAIRE

A SISTERON, PLACE DE L'HORLOGE.

Mise en vente à partir de ce jour de la collection de Romans des auteurs les plus en renom, à **0 fr. 25** centimes le volume de 160 pages.

On demande pour le 15 Avril, dans le département, un garde propriété et chasse, 2,200 fr, logé et chauffé. — Ecrire Crépieux, 12, rue Thorel, Paris. Timbre pour réponse.

A VENDRE
UNE MAISON

Composée de trois pièces, située à la Coste.

S'adresser à M. REBATTU fils ainé, où au bureau du journal.

Histoire de France

par J. Michelet.

La publication en livraisons illustrées à 10 centimes de l'admirable **Histoire de France** de J. Michelet, a ému, comme nous le pensions bien, le pays tout entier. A peine la première série est-elle parue et les éditeurs Jules ROUFF & Cie sont obligés d'en faire de nouveaux tirages pour satisfaire à la noble curiosité d'un nombreux public qui ne connaissant que de réputation ce monument de l'esprit humain, veut le voir de près et en mesurer toute la hauteur, c'est une vraie passion, bien faite pour nous réjouir, car elle respire le patriotisme.

La seconde série vient d'être mise en vente, elle est digne de la première, par le soin apporté au texte comme par la magnificence des illustrations.

Pour recevoir franco les 10 premières séries au fur et à mesure qu'elles paraîtront adresser Cinq francs en timbres ou mandat poste aux Éditeurs Jules Rouff 14 Cloître Saint Honoré. Paris. —

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Excursion en Algérie et Tunisie

organisée avec le concours des INDICATEURS DUCHEMIN,

du 5 au 31 Mars.

Itinéraire : Lyon, Marseille, Alger, Blidah, Les gorges de la Chiffa, Bougie, Les gorges du Chabet el Akhra, Sétif, Constantine, Biskra, Batna, Lambessa, Tingad, Hammam-Meskoutine, Tunis, Marseille, Lyon.

PRIX DE L'EXCURSION :

1re classe *845 fr.* — 2me classe *760 fr.*

Ces prix comprennent : 1° le transport en chemin de fer en France et en Algérie ; 2° *(sous la responsabilité des Indicateurs Duchemin)*, les passages à bord des paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique, le logement et la nourriture dans les hôtels, etc., etc.

Les souscriptions seront reçues à partir du 20 février 1895, aux bureaux des *Indicateurs Duchemin*, à Lyon, 75, rue de l'Hôtel-de-Ville.

A VENDRE *Une Voiture à patente*, pour voyageur de Commerce. S'adresser au bureau du journal. 1. — 10

NOUVELLE REVUE

Sommaire du N° du 1er Mars 1895.

Prince Albert de Monaco *La Carrière d'un navigateur.*
M. Pierre Loti, *Jérusalem* (5e *et dernière partie*).
M. Jules Zeller, de l'Institut, *Les dernières années de Luther.*
M. Gabriel Vicaire, *Petites chansons.*
M. Robert Scheffer, *Le chemin nuptial* (2e *p.*)
M. Antoine Albalat, *M. Sully-Prudhomme.*
Mme. Jeanne E. Schmahl, *Le préjugé de Sexe.*
M. A Bisseuil, *Études économiques : les bouilleurs de cru.*
Mme Juliette Adam, *Lettres sur la politique extérieure.*
M. Barnave *Chronique politique.*
M. Louis Gallet, *Théâtre : musique*
M. Marcel Fouquier, *Drame et comédie.*
Pages courtes. — Alfred Ernest, Frédéric Loliée, Camille Mauclair, Pierre Weber, Jules Renard.
Armée. — Colonel X. : *Mouvement scientifique.* — Stanislas Meunier : *Agriculture.* : — Noël Blache, Georges Couanon : *Livres nouveaux.*

ABONNEMENTS

PARIS : Trois mois 14 fr. ; six mois 26 fr. un an 50 francs.

DÉPARTEMENTS : Trois mois 15 fr. ; six mois 29 fr. ; un an 56 francs.

ÉTRANGER, (Union postale 1re zone) : Trois mois 17 fr. ; six mois 32 fr. ; un an, 62 francs.

Les abonnements partent des 1er et 15 de chaque mois.

La Directrice-Gérante,
Juliette ADAM.

VARIÉTÉS SISTERONNAISES

Café-Concert

RUE DROITE, A SISTERON

A LOUER

Présentement ou à Pâques

S'adresser à M. GAMBUS, 4, rue Audimar, Marseille.

MONITEUR des RENTIERS

Journal financier, de 16 pages paraissant le dimanche

RENSEIGNEMENTS SUR TOUTES LES VALEURS

2 fr. par an

23, passage Saulnier, PARIS.

VEAUX

Pour provoquer un bel élevage, sans diarrhée, un engraissement rapide et un chair plus ferme et plus blanche pour les veaux, il ne faut employer pour leur élevage et engraissage que la *Crémeine*, laitage remplaçant le lait maternel et permettant aux éleveurs d'économiser leur lait, de le vendre ou de l'utiliser en beurre et fromage. La *Crèmeine*, sert aussi pour l'élevage des agneaux, porcs et poulains. Cette farine hors concours honorée d'un prix d'honneur et de 81 médailles ne revient qu'à deux centimes le litre de lait. En vente chez tous les epiciers. Exigez le non de *Crémeine* de la Maison ROQUES, du Mans et se méfier des imitations du nom : *crémeine*, ROQUES, au Mans (Sarthe).

GRANDE BAISSE

de Prix

Vins à partir de **20 francs l'hectolitre**, *garantis naturels et achetés directement chez le propriétaire.*

EAU-DE-VIE 1er choix pour fruits,
1 fr. 50 cent. le litre.

E. BERTRAND

MARCHAND DE VINS

SISTERON

VINS NATURELS

Maison de confiance

Jean Rulland

SISTERON

Vin provenant directement de la propriété

à 19 francs l'hectolitre

et au-dessus

EAU-DE-VIE 1re qualité

à 1 franc 45 le Litre

ON PORTE A DOMICILE

CARTES DE VISITE sur beau carton depuis **1** fr. **50** cent. *le cent.* Plus de **100** types à choisir. La bordure deuil augmente le prix de 1 fr. par cent. Livrapide. A l'imprimerie du Journal.
Un élégant Calendrier de poche accompagne chaque livraison

BON-PRIME

Tout lecteur du *Sisteron-Journal*, qui détachera ce *Bon-Prime* et qui nous enverra la somme de un franc cinquante centimes, recevra franco un un exemplaire des **Propos de Tante Rosalie** le livre d'Economie domestique, dont le prix en librairie est de Trois francs.

-- **Les propos de la tante Rosalie** sont le gros succès du jour. et le bréviaire indispensable de toute bonne femme de ménage qui veut tenir sa maison avec ordre et économie.

PÉPINIÈRES DES CÉVENNES

Catalogue général 41

VIGNES Américaines et Franco-Américaines

ALBERT GOURDIN

St Hippolyte du Fort (Gers).

SISTERON-JOURNAL

EST EN VENTE

à MARSEILLE : chez M. GAUCHON, Cours Belzunce.

à AIX : chez M. César MARTINET Cours Mirabeau.

Notre Prime

Partout où la fièvre typhoïde résiste au froid, l'usage des eaux minérales naturelles s'impose comme une nécessité de premier ordre. Nos « Bernardins » de Vals sont des eaux de table excellentes ; elles facilitent la digestion, préviennent les gastriques, les gastralgies et toutes les indispositions du tube digestif. Tous les médecins que nous avons consultés — et dans le nombre il en est d'illustres — sont d'accord pour en préscrire l'usage habituel et constant et pour affirmer que l'on n'en peut retirer que des bienfaits.

Pour recevoir une caisse de 50 bouteilles, adresser un mandat-poste de 15 fr. à l'administration du *Sisteron-Journal*. Les frais de port se paient à part et en sus, au moment de la livraison.

MUSÉE DES FAMILLES, édition populaire illustrée

Sommaire du N° 11. — 14 Mars 1895.

QUATRIEME ANNÉE

Le lion de Camors, par L. de Caters. — Causerie, par Eugène Muller. — Dans la Sierra, par Arthur Dourliac. — L'anniversaire d'Houssein. — Fernande, par Léon Dequillebecq. — Les mois illustrés. — Jeux d'esprit.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. -- Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. *Abonnements :* **Un an, 6 fr. ; Six mois, 3 fr.**

A CÉDER DE SUITE

ATELIER

de

CORDONNERIE

Situé rue Droite, Sisteron.

S'adresser à Mme Théréza Brun.

Nouvelle conquête de la Science

LES HERNIES

Le Docteur GÉRARD, de la Faculté de Paris, diplômé du Ministère de l'Intérieur, vient de découvrir un astringent assez énergique pour obtenir promptement l'occlusion de l'anneau herniaire. Il ne suffisait pas, comme tant d'autres l'ont fait avant lui, d'appliquer un bandage médicamentaux ou une pommade quelconque pour fermer le passage de l'anse intestinale : il fallait trouver un remède inoffensif et vraiment efficace, grâce auquel la guérison radicale de la hernie sans opération, ne fut plus un vain mot. Telle est la découverte que nous devons au savant docteur, qui offre gratuitement sa brochure à nos lecteurs contre 45 centimes en timbres-poste, pour frais d'envoi. — Adresser les demandes à M. le GÉRARD, 21, rue du Faubourg Montmartre, Paris.

Dr DEBRAY.

GRANDS MAGASINS DU

Printemps

NOUVEAUTÉS

Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « **Saison d'Été** », d'en faire la demande à

MM. JULES JALUZOT & Cie, PARIS

L'envoi leur en sera fait aussitôt **gratis et franco.**

Le gérant : Aug. TURIN.

Pour teindre chez soi
SANS DIFFICULTÉ
Les bonnes ménagères emploient avec succès
LA KABILINE
PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE
Qui rend aux vieux Vêtements leur fraîcheur primitive.
40 CENTIMES LE PAQUET
Se vend partout chez MM. les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Merciers

© VILLE DE SISTERON

PURIFIEZ L'AIR

en brûlant du **PAPIER d'ARMÉNIE**

Le meilleur Désinfectant connu.

Dans l'intérêt des malades et surtout de ceux qui les entourent, les médecins recommandent de purifier l'air en brûlant du PAPIER D'ARMÉNIE.

DÉTAIL : PHARMACIES, PARFUMERIES, PAPETERIES, BAZARS

Gros : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. *Echant. gratis.*

Dépôt *droguerie de l'Horloge*

Gazette des Chasseurs

Directeur : EMILE BLIN

à FOURCHES (Calvados)

ABONNEMENTS :

France, 3 francs par An ; Etranger, 4 francs

COLLABORATEURS : Tous les abonnés.

PAIX. JOIE. ÉLÉGANCE. BEAUX-ARTS

LA FAMILLE

500,000 Lecteurs

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

15 centimes le numéro. — 8 francs par an

16 SUPPLÉMENTS GRATUITS DE MUSIQUE & DE MODE

PATRONS GRATUITS

(un par mois)

CHRONIQUES, ROMANS

Actualités, Gravures d'art, Musique, etc.

COLLABORATEURS CÉLÈBRES

GRAVURES INÉDITES

MODES : Mme Aline VERNON

Numéro spécimen sur demande

PARIS. — 7, RUE CADET, 7. — PARIS

AVIS

M. VALOPIN, CHIRURGIEN-DENTISTE

DU LYCÉE A DIGNE

Membre de l'Institut Odontologique de France

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de la ville de Sisteron et des Communes limitrophes, qu'il va reprendre ses tournées mensuelles interrompues pendant quelque temps.

A l'avenir il recevra le premier samedi de chaque mois à *l'Hôtel Nègre.*

Comme toujours, il fera tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance et conserver ainsi sa bonne renommée en ne faisant que du travail bien fait et irréprochable.

La Meilleure des Eaux de Table

Voici l'analyse faite par l'Académie de médecine de Paris des substances contenues dans un litre d'eau de la source «Les Bernardins», de Vals, prime du *Sisteron-Journal.*

Bicarbonate de soude.....	1.5838
Bicarbonate de potasse .	0.0337
Bicarbonate de chaux....	8.4548
Bicarbonate de magnésie	0.3664
Bicarbonate de fer	0.0333
Bicarbonate de manganèse.	traces
Sulfate de soude	0.1281
Chlorure de sodium....	0.0365
Silice.	0.0740
Alumine	0.0930
Acide carbonique libre.	1,4681

Envoi d'une caisse de 50 bouteilles contre mandat de 15 fr. adressé à l'administration du *Sisteron-Journal.*

Port en sus.

BANQUE RUSSE

pour le **Commerce étranger, fondée en 1871,** au capital entièrement versé de *20 Millions de roubles* (environ *50 Millions de Francs*). Cette Banque est représentée à **St-Pétersbourg, Moscou, Londres, Paris.** L'Agence de **Paris** est située *31, Rue du Quatre-Septembre.*

A LOUER

en tout ou en partie

MAISON LAPLANE

PLACE DE L'HORLOGE

S'adresser a Me HEIRIES notaire a Sisteron.

Mal. du Foie — Thermal — Scrofule
de Matrice — DE — Glandes
Fr. blanches — Tumeurs

BONJONEAU

Près *Montélimar* (Drôme). — 5 à 10 fr. par jour. 1 bouteille par jour **contre l'Obésité,** surtout celle du ventre. — Écrire au **Gérant** pour caisse de 60 bouteilles (32 fr.) prise à la Gare de Montélimar

---

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots **ROYAL WINDSOR.** — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Echiquier, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

---

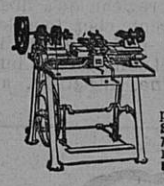

OUTILLAGE | TOURS | MACHINES

pour INDUSTRIELS et AMATEURS | de tous Systèmes | à découper

SCIERIES alternatives, circulaires et à ruban, *Mortaiseuses, Toupies,* etc.

OUTILS de toutes sortes, Français, Anglais et Américains

pour MÉCANICIENS, MENUISIERS, TOURNEURS, etc., AMATEURS. — **BOITES D'OUTILS**

SCIES, BOIS, DESSINS et toutes Fournitures pour le Découpage, le Tour, la Sculpture, etc.

TARIF-ALBUM (300 pages 1,100 gravures) Fco 0,65c. **A. TIERSOT** CONSTRUCTR BREVETÉ A PARIS 16, Rue des Gravilliers.

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY aux Expositions de *PARIS 1890-1891-1892-1893.*

Avis aux Mères de Famille

FARINE LACTÉE NESTLÉ

est le **MEILLEUR ALIMENT** pour les enfants en bas-âge.
est l'**ALIMENT** le plus **COMPLET** n'exigeant que de l'eau pour sa préparation.
est l'**ALIMENT** le plus **SÛR** pour faciliter le sevrage.
est le **SEUL ALIMENT** recommandé par tous les médecins.

Exiger le nom NESTLÉ sur toutes les boites. Gros. **A. CHRISTEN,** 16, Rue Paro-Royal, PARIS

SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES ET GRANDES MAISONS D'EPICERIE

On demande

UN APPRENTI MÉCANICIEN

S'adresser à M. Stanislas MAUREL, constructeur-mécanicien, à Sisteron.

CAFÉ A CÉDER

De suite

Situé au centre de la ville

S'adresser au bureau du Journal

Musique Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs la publication musicale *Anciens et Modernes,* grand format, mensuelle, qui donne par an 240 pages de musique variée en 12 fascicules précédés chaque mois d'une revue musicale.

L'abonnement est de 4 francs l'an. Cet intéressant journal organise plusieurs concours chaque année : les manuscrits couronnés sont publiés et l'auteur en reçoit 100 exemplaires.

Contre l'envoi d'un mandat-poste de 4 francs à l'éditeur M. ROSOOR-DELATTRE, à Tourcoing (Nord), les nouveaux abonnés recevront gratuitement les livraisons de Novembre et Décembre.

Les abonnements sont reçus dans nos bureaux.

Si Vous Voulez EVITER LES EPIDEMIES

Si Vous Voulez EVITER LA CONTAGION

en visitant vos amis atteints de maladies infectieuses :

LAVEZ-VOUS

avec le

SAVON AU GOUDRON

DE BARBIER

Prix : 0.40, 0.75 & 1. 20.

4me ANNÉE

LE RAILWAY

(Paraissant tous les samedis)

HORAIRE SYNOPTIQUE DES CHEMINS DE FER

P.-L.M., Midi, Italiens, Saint-Gothard, Espagne, Services Internationaux & Maritimes, Rhône, Gironde, Hérault, Bouches-du-Rhône, Sud France, Corse.

DIRECTION ET ADMINISTRATION

36, BOULEVARD DU PONT-NEUF, NICE

EN VENTE aux Bibliothèques des Gares, & chez M. Ast Fils, libraire à Sisteron.

Impressions

COMMERCIALES

ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les

Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES

ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

Maladies du CŒUR

HYDROPISIE JAMBES ENFLÉES ASCITE

Traitements Guérisons rapides par le Dr NOBLET

En quelques jours les battements du cœur, les palpitations, la souffle des jambes et du corps disparaissent entièrement, le sommeil redevient paisible et la respiration normale.

Demander l'intéressante brochure accompagnée des attestations, envoyée franco contre envoi de timbres adressés au Dr NOBLET, 40, Rue Ste-Anne, Paris.

Consultations tous les jours de 2 à 5 heures et par Correspondance. *Remède constamment et certainement efficace.*

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE

Pour favoriser le développement de l'Epargne par la Reconstitution des Capitaux

SIÈGE SOCIAL : RUE DU BAT-D'ARGENT, 2, LYON

Polices Remboursables à 100 francs

*Payables : **5** fr. au comptant ou **6** fr. à terme en **60** mois*

Le versement de **1 franc** par mois pendant **60 mois** assure un capital de **1.000 fr. ; 2 francs** par mois assurent **2.000 fr.** et ainsi de suite.

SIX TIRAGES PAR AN

Le Souscripteur participe aux Tirages aussitôt qu'il a effectué le premier versement.

Les valeurs ou titres qui représentent le fonds de reconstitution et qui garantissent le remboursement des capitaux souscrits sont immatriculés au nom de la Société et déposés à la SOCIÉTÉ LYONNAISE DE DEPOTS ET COMPTES COURANTS ET A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Les bordereaux constatant ces dépôts sont communiqués à tout co-sociétaire désireux d'en prendre connaissance.

Pour tous renseignements ou pour souscrire, s'adresser au Directeur, à Lyon, *rue Bat-d'Argent,* 2, ou à M. *Calixte Beaume,* sociétaire, à Sisteron.

Matériaux de Construction

Fournitures Générales pour Entrepreneurs

PLATRE POUR ENGRAIS

BARDONNENCHE ET Cie

ENTREPOT : COURS ST-JAUME

SISTERON Basses - Alpes

VELOCIPÈDES PEUGEOT

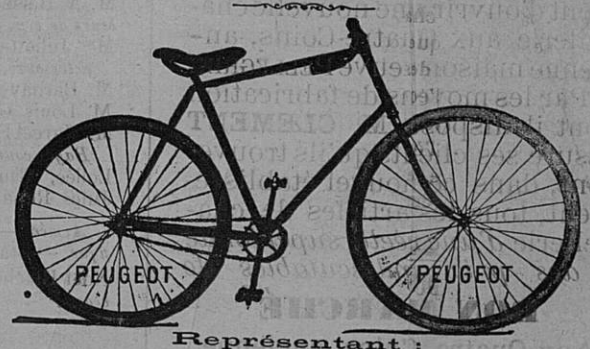

Représentant :

HENRI MARTEL

COUTELIER

A SISTERON

Réparations et transformations de Bicyclettes. — NICKELAGE

HUILE D'OLIVE VIERGE

ET SURFINE

FERDINAND AILLAUD

Propriétaire et Fabricant à **TIZI-OUZOU,** centre et Chef-lieu de la grande Kabilie, province d'Alger

Huit médailles d'Or, Quatre médailles d'Argent, Hors Conscours Exposition universelle de 1889, Mérite Agricole.

Représenté par F. COULON à Sisteron.

Le Gérant, — Vu pour la légalisation et la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON